

Formulaire ME/C

Action : .....

Agent : .....

**REFERENCE :**

(rappeler les références indiquées sur l'ordre de mission)

Nom et prénom : .....

Fonction et service : .....

Mission accomplie à ..... (pays) ..... (ville(s))

Description succincte de l'objet de la mission : .....

Durée de la mission : du ..... au .....

Heure de départ du domicile ou de la résidence administrative : .....

Heure de retour en Belgique : .....

**DECOMPTE DE FRAIS DE MISSION**

Avance de fonds reçue : .....

Frais exposés selon récapitulatif en annexe : .....

**1. Solde en ma faveur (12)**

Je déclare sur l'honneur qu'il m'est dû la somme de .....

pour frais exposés pour le compte de la Région wallonne

Cette somme peut être valablement liquidée au compte : .....

N° ..... Intitulé .....

Certifié sincère et véritable à la somme de .....

(montant en toute lettre)

Pour accord  
En date du  
L'ordonnateur primaire

Pour accord  
En date du  
L'ordonnateur délégué

**2. Solde en faveur du budget régional (13)**

Je déclare verser immédiatement la somme de :

.....  
.....

au compte n°..... du comptable extraordinaire ayant versé l'avance de fonds.

**3. Absence de prise en charge des frais (14)**

Je déclare sur l'honneur n'avoir bénéficié d'aucune prise en charge, par la partie d'accueil ou les organisateurs d'une manifestation, des frais de séjour normalement couverts par le per diem (article 12, alinéa 4, de l'arrêté du Gouvernement wallon portant organisation des missions à l'étranger).

**4. Prise en charge totale ou partielle des frais**

Je déclare sur l'honneur avoir bénéficié d'une prise en charge totale ou partielle, par la partie d'accueil ou les organisateurs d'une manifestation, des frais de séjour normalement couverts par le per diem (article 12, alinéa 4, de l'arrêté du Gouvernement wallon portant organisation des missions à l'étranger).

Mission référence :

Fait à ....., le .....

NOM et PRENOM

SIGNATURE

Pour accord

En date du

L'ordonnateur primaire

Pour accord

En date du

L'ordonnateur délégué

\_\_\_\_\_  
(13) Biffer la mention inutile

(14) Biffer la mention inutile

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 décembre 2000 portant organisation des missions à l'étranger.

Namur, le 7 décembre 2000.

Le Ministre-Président,  
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,

Ch. MICHEL

## RECAPITULATIF DE FRAIS DE MISSION

### REFERENCE :

N'indiquer ci-dessous que les frais payés par vous et non les dépenses directement facturées par les créanciers

| <u>Montant estimé dans l'ordre de mission</u>  | <u>Montant réellement dépensé</u> |
|--|-----------------------------------|
| 1. Frais de déplacement :<br>Pièces justificatives numérotées<br>De ..... à .....                  | .....                             |
| 2. Frais de déplacements locaux :<br>Pièces justificatives numérotées<br>De ..... à .....          | .....                             |
| 3. Frais d'hôtel :<br>Pièces justificatives numérotées<br>De ..... à .....                         | .....                             |
| 4. Frais d'inscription :<br>Pièces justificatives numérotées<br>De ..... à .....                   | .....                             |
| 5. Frais extraordinaires de représentation<br>Pièces justificatives numérotées<br>De ..... à ..... | .....                             |

Nature et justification de ces frais :

.....  
.....  
.....

6. Frais de vaccin, de pharmacie et/ou de passeport .....  
Pièces justificatives numérotées  
De ..... à .....

TAUX DE CHANGE (à justifier) : ..... TOTAL : .....

Fait à ....., le .....

NOM et PRENOM  
SIGNATURE

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 décembre 2000 portant organisation des missions à l'étranger.

Namur, le 7 décembre 2000.

Le Ministre-Président,  
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE  
Le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,  
Ch. MICHEL